

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00232

Numéro SIREN : 800 791 402

Nom ou dénomination : LA PLATERE

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2024 sous le numéro de dépôt 2755

LA PLATERE
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 10 rue Le Corbusier
17440 AYTRE
800 791 402 R.C.S. LA ROCHELLE

AFFECTATION DES RESULTATS

Exercice clos le 31 décembre 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Extrait du rapport de gestion

X - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2022, s'élevant à 703.672,02 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - A la distribution d'un dividende aux associés | 100.000,00 € |
| - Au poste « Autres réserves » | 603.672,02 € |

Ce dividende serait mis en paiement au siège social à compter du 4 septembre 2023.

Compte tenu du prélèvement obligatoire à la source des contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social et contribution additionnelle) suite à la loi de Finances 2018, conformément aux dispositions des articles L 136-6 et L 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, le dividende global net perçu par les associés personnes physiques s'élèverait à :

$$100.000 \text{ €} - (100.000 \text{ €} \times 17,2 \text{ \%}) = 82.800 \text{ €}$$

soit la somme nette de 1,3268 € par titre

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Pour les associés personnes physiques, les dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2013 sont imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement de 40 %.

La loi de Finances pour 2018 modifie le taux du prélèvement à la source obligatoire forfaitaire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu.

Elle instaure par ailleurs une taxation forfaitaire d'égal montant, étant précisé que le contribuable peut opter pour le barème de l'impôt sur le revenu lors de l'établissement de la déclaration de revenus.

Les personnes physiques dont le revenu fiscal de référence N-2 est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander une dispense de ce prélèvement.

Cette dispense de prélèvement est formulée par l'associé personne physique par une attestation sur l'honneur à produire auprès de la société plus tard le 30 novembre N-1 et indiquant que le revenu fiscal de référence établi au titre des revenus de l'avant dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur aux seuils susvisés.

RESOLUTION VOTEE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS

Extrait de l'assemblée générale du 30 juin 2023

TROISIEME RESOLUTION **AFFECTATION DES RESULTATS**

L'assemblée générale **DECIDE**, sur proposition de la gérance, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2022, s'élevant à 703.672,02 €, de la manière suivante :

- A la distribution d'un dividende aux associés 100.000,00 €
- Au poste « Autres réserves » 603.672,02 €

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 4 septembre 2023.

Compte tenu du prélèvement obligatoire à la source des contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social et contribution additionnelle) suite à la loi de Finances 2018, conformément aux dispositions des articles L 136-6 et L 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, le dividende global net perçu par les associés personnes physiques s'élève à :

$$100.000 \text{ €} - (100.000 \text{ €} \times 17,2 \text{ \%}) = 82.800 \text{ €}$$

soit la somme nette de 1,3268 € par titre

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Pour les associés personnes physiques, les dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2013 sont imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement de 40 %.

La loi de Finances pour 2018 modifie le taux du prélèvement à la source obligatoire forfaitaire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu.

Elle instaure par ailleurs une taxation forfaitaire d'égal montant, étant précisé que le contribuable peut opter pour le barème de l'impôt sur le revenu lors de l'établissement de la déclaration de revenus.

Les personnes physiques dont le revenu fiscal de référence N-2 est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander une dispense de ce prélèvement.

Cette dispense de prélèvement est formulée par l'associé personne physique par une attestation sur l'honneur à produire auprès de la société plus tard le 30 novembre N-1 et indiquant que le revenu fiscal de référence établi au titre des revenus de l'avant dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur aux seuils susvisés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié exact

La gérance

Vincent POIRIER

Aurélie POIRIER



LA PLATERE

10 RUE LE CORBUSIER
17440 AYTRE

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2022 au 31/12/2022

*Certifiés au farces
La Coëna Ce*



Novatis Expertise

Comptabilité - Conseils - Audit

1, rue de la Trinquette - 17000 La Rochelle

Tél. : 05 46 43 50 15 - contact@novatisexpertise.com

Inscription au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables région Poitou-Charentes

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		LA PLATERE		1 2	
Adresse de l'entreprise		10 RUE LE CORBUSIER 17440 AYTRE		Durée de l'exercice précédent *	
Numéro SIRET *		8 0 0 7 9 1 4 0 2 0 0 0 2 0		Néant ☐ *	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terreins	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ		BK	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ		CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
Disponibilités	CF		CG		
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
TOTAL (III)		CJ		CK	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Priées de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif *	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		1A	
		8 021 723		28 516	
				7 993 207	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2023

Désignation de l'entreprise		LA PLATERE		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	1 000 000)	DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	BJ	DG	1 306 159	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	703 672	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	3 109 831	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	4 085	
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	4 542 328	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	159 844	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	75 706	
	Dettes fiscales et sociales		DY	45 378	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	56 034		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 883 376		
	Ecart de conversion passif *		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 993 207		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 883 376	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	12		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGF4P N° 2052 SD 2023

Formulaire obligatoire (article S3 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		LA PLATERE				Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF
			FG	194 003	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	194 003	FK		FL	194 003
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	5 420
	Autres produits (1) (11)					FQ	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	96 796
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 830
	Salaires et traitements *					FY	95 696
	Charges sociales (10)					FZ	57 687
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	9 244
			dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)				GE	395	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(64 219)
option en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	854 082
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	854 086
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	86 436
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	86 436
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	767 650
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	703 431

(RENVOIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LA PLATERE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	4 991		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 991		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	4 750		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 750		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	241		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 058 504		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	354 832		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	703 672		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	5 420	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	28 536	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	11 217	obligatoires	A9	26 466
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	11 217	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
Produits exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	241	
VNCEAC immobilisations financières				4 750			
Produits cessions immobilisations financières					4 750		
				Exercice N			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieurs	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 993 206,84 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 703 672,02 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3,

Règlement CRC n°2000-06 du 07 décembre 2000 sur les passifs,

Règlement CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002 et 2003-07 du 12 décembre 2003 sur les amortissements et provisions,

Règlement CRC n°2004-06 du 23 novembre 2004 sur les actifs,

Règlement CRC n°2005-09 du 03 novembre 2005.

Les conventions générales comptables :

Les conventions générales comptables appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

Immobilisation corporelles et incorporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leurs coûts d'acquisition.

Un test de dépréciation des immobilisations est réalisé à la clôture de chaque exercice. Lorsque la valeur actuelle se révèle être inférieure à la valeur nette comptable une dépréciation est pratiquée pour la différence.

Composants :

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, sont comptabilisés séparément dès l'origine et lors des remplacements.

Amortissements :

Les amortissements sont calculés suivant le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif et à défaut selon le mode linéaire.

Dans le cadre de la méthode simplifiée prévue en faveur des PME (règlement 05-09 du CRC du 3 novembre 2005), les immobilisations non décomposables sont amorties sur leur durée d'usage, tandis que les immobilisations décomposables sont amorties sur la durée réelle d'utilisation.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu ».

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 6 955 531

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		14 900		14 900
Immobilisations corporelles	37 099	2 285	1 291	38 093
Immobilisations financières	6 998 820	850	97 132	6 902 538
TOTAL	7 035 919	18 035	98 423	6 955 531

Amortissements et provisions d'actif = 28 516

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		2 730		2 730
Immobilisations corporelles	20 563	6 514	1 291	25 786
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	20 563	9 244	1 291	28 516

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	14 900	2 730	12 170	de 3 à 4 ans
Inst.agenc.divers	16 000	9 404	6 596	10 ans
Matériel de transport	17 400	13 437	3 963	4 ans
Matériel bureau et info.	4 693	2 945	1 748	de 3 à 5 ans
TOTAL	52 993	28 516	24 477	

Etat des créances = 983 360

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	108 316		108 316
Actif circulant & charges d'avance	875 044	875 044	
TOTAL	983 360	875 044	108 316

Produits à recevoir par postes du bilan = 3 397

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 397
Disponibilités	
TOTAL	3 397

Charges constatées d'avance = 542

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	62408	16,02	1 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	62408	16,02	1 000 000

Etat des dettes = 4 883 376

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 546 413	882 507	2 988 820	675 086
Dettes financières diverses	159 844	159 844		
Fournisseurs	75 706	75 706		
Dettes fiscales & sociales	45 378	45 378		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	56 034	56 034		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 883 376	1 219 470	2 988 820	675 086

Charges à payer par postes du bilan = 39 271

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	4 085
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	22 800
Dettes fiscales & sociales	12 386
Autres dettes	
TOTAL	39 271

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*****Ventilation du chiffre d'affaires = 194 003***

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	194 003	100,00 %
<i>TOTAL</i>	<i>194 003</i>	<i>100.00 %</i>

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	7 000

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 3 397

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis... à obtenir(409800000)	2 842
Produits à recevoir(468700000)	554
TOTAL	3 397

Charges constatées d'avance = 542

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(466000000)	542
TOTAL	542

Charges à payer = 39 271

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus s/emprunt(168810000)	4 085
TOTAL	4 085

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fnp(408100000)	22 800
TOTAL	22 800

Dettes fiscales et sociales	Montant
Cotisations tns mme poirier a (428600000)	10 088
Organismes sociaux - charges à payer et produits à recevoir(438000000)	1 217
Etat charges à payer(448600000)	1 081
TOTAL	12 386

Annexes aux comptes annuels (suite)**RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	624 080
b) Nombre d'actions émises	62 408	62 408	62 408	62 408	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	194 003	164 000	176 400	181 793	164 400
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	712 916	882 111	180 451	183 376	276 778
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	712 916	882 111	180 451	183 376	276 778
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	703 672	875 784	173 913	180 800	274 248
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	11	14	3	3	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	11	14	3	3	
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	42 358	72 432	69 424	60 432	60 432
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	111 025	78 991	57 236	54 770	56 327

Observations complémentaires

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
A VOTRE SERVICE	10 000	387 415	100	632 000	632 000			1 677 292	13 991	
AAD 17	7 500	214 938	100	375 260	375 260			1 054 630	-21 216	
AAD33	2 000	25 797	100	80 000	80 000			796 565	79 147	80 000
ABX GUYENNE	5 000	26 036	100	175 955	175 955			1 106 031	17 280	30 000
AIDIA	7 500	23 162	100	450 000	450 000			973 834	-35 873	
AMP	30 000	10 175	100	537 988	537 988			472 526	41 300	78 000
AZUR PROPRETE	7 625	101 896	100	670 567	670 567			572 640	62 625	81 000
DOMA VITAE	10 000	1 562	100	268 173	268 173			995 002	57 210	80 000
NEEXT 17	2 500	2 518	100	2 500	2 500			918 136	54 609	
PINK NETTOYAGE	5 000	57 763	100	654 158	654 158			752 139	7 786	
PNP 17	1 000	279 603	100	45 000	45 000			1 523 765	-93 329	
PNP 64	1 000	143	100	1 000	1 000			60 555	7 641	10 000
PROPRETE & SERVICES AUX BATIMENTS	15 000	90 846	100	784 341	784 341			580 428	11 925	80 000
PRONETT	36 000	60 935	100	1 306 278	1 306 278			1 826 058	96 605	155 000
SUD OCEANE	7 622	62 202	100	251 210	251 210			82 792	36 676	48 000
RE-NETT	2 500	4 614	100	2 500	2 500			705 841	87 044	
S.E.E.P	7 622	90 521	100	556 035	556 035			863 876	116 207	200 000
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
GUEST ADOM BIARRITZ	1 000		50	850	850			34 142	-40 805	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires



Blue Audit
Commissaire aux Comptes



Audit Légal & Certification
Commissariat aux Apports
Commissariat à la Transformation
Commissariat à la Fusion

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2022

LA PLATERE
10 Rue Le Corbusier 17440 AYTRE
SARL au capital de 1 000 000 euros
RCS LA ROCHELLE – 800 791 402



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

*de la Société LA PLATERE, SARL au capital social de 1 000 000 euros,
sise 10 Rue Le Corbusier 17440 AYTRE, immatriculée auprès au RCS de LA ROCHELLE sous le
numéro 800 791 402*

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **LA PLATERE** relatifs à l'exercice clos **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **LA PLATERE** à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} JANVIER 2022** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.



III - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'entreprise.

V - Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ③ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ③ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ③ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ③ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
- ③ Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ③ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Rochelle, le 15 juin 2023



Blue Audit
Quai Georges Simenon
17000 La Rochelle
Siret 837 791 425
Tel : 05 46 300 333

Arnaud Fougère, Blue Audit
Commissaire aux comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	14 900	2 730	12 170		12 170
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	38 093	25 786	12 307	16 536	- 4 229
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	6 794 222		6 794 222	6 885 754	- 91 532
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	108 316		108 316	113 066	- 4 750
TOTAL (I)	6 955 531	28 516	6 927 014	7 015 356	- 88 342
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	64 225		64 225	26 968	37 257
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 959		11 959	12 408	- 449
. Autres	798 318		798 318	158 616	639 702
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	191 148		191 148	107 423	83 725
Charges constatées d'avance	542		542		542
TOTAL (II)	1 066 192		1 066 192	305 415	760 777
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 021 723	28 516	7 993 207	7 320 771	672 436

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	100 000	100 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 306 159	530 571	775 588
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	703 672	875 784	- 172 112
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	3 109 831	2 506 355	603 476
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	4 085	3 548	537
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	4 542 316	4 593 504	- 51 188
. Découverts, concours bancaires	12		12
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	159 844	121 193	38 651
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 706	74 099	1 607
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	10 088		10 088
. Organismes sociaux	1 725	5 597	- 3 872
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 484	3 024	- 540
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	31 081	1 452	29 629
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	56 034	12 000	44 034
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	4 883 376	4 814 416	68 960
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	7 993 207	7 320 771	672 436

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	194 003		194 003	164 000	30 003	18,29
Chiffres d'affaires Nets	194 003		194 003	164 000	30 003	18,29
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			5 420	15 132	- 9 712	-64,18
Autres produits			4	4		0,00
Total des produits d'exploitation			199 427	179 135	20 292	11,33
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			96 796	70 678	26 118	36,95
Impôts, taxes et versements assimilés			3 830	3 302	528	15,99
Salaires et traitements			95 696	104 432	- 8 736	-8,37
Charges sociales			57 687	46 991	10 696	22,76
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 244	6 326	2 918	46,13
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			395	1	394	N/S
Total des charges d'exploitation			263 647	231 730	31 917	13,77
RESULTAT EXPLOITATION			-64 219	-52 594	- 11 625	22,10
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations			854 082	981 510	- 127 428	-12,98
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			4	2 476	- 2 472	-99,84
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			854 086	983 985	- 129 899	-13,20
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			86 436	65 939	20 497	31,08
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			86 436	65 939	20 497	31,08
RESULTAT FINANCIER			767 650	918 046	- 150 396	-16,38
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			703 431	865 452	- 162 021	-18,72

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		332	- 332	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 991	10 000	- 5 009	-50,09
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	4 991	10 332	- 5 341	-51,69
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 750		4 750	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	4 750		4 750	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	241	10 332	- 10 091	-97,67
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	1 058 504	1 173 453	- 114 949	-9,80
Total des charges	354 832	297 669	57 163	19,20
RESULTAT NET	703 672	875 784	- 172 112	-19,65
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 993 206,84 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 703 672,02 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3,

Règlement CRC n°2000-06 du 07 décembre 2000 sur les passifs,

Règlement CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002 et 2003-07 du 12 décembre 2003 sur les amortissements et provisions,

Règlement CRC n°2004-06 du 23 novembre 2004 sur les actifs,

Règlement CRC n°2005-09 du 03 novembre 2005.

Les conventions générales comptables :

Les conventions générales comptables appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

Immobilisation corporelles et incorporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leurs coûts d'acquisition.

Un test de dépréciation des immobilisations est réalisé à la clôture de chaque exercice. Lorsque la valeur actuelle se révèle être inférieure à la valeur nette comptable une dépréciation est pratiquée pour la différence.

Composants :

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, sont comptabilisés séparément dès l'origine et lors des remplacements.

Amortissements :

Les amortissements sont calculés suivant le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif et à défaut selon le mode linéaire.

Dans le cadre de la méthode simplifiée prévue en faveur des PME (règlement 05-09 du CRC du 3 novembre 2005), les immobilisations non décomposables sont amorties sur leur durée d'usage, tandis que les immobilisations décomposables sont amorties sur la durée réelle d'utilisation.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu ».

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 6 955 531

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		14 900		14 900
Immobilisations corporelles	37 099	2 285	1 291	38 093
Immobilisations financières	6 998 820	850	97 132	6 902 538
TOTAL	7 035 919	18 035	98 423	6 955 531

Amortissements et provisions d'actif = 28 516

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		2 730		2 730
Immobilisations corporelles	20 563	6 514	1 291	25 786
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	20 563	9 244	1 291	28 516

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	14 900	2 730	12 170	de 3 à 4 ans
Inst.agenc.divers	16 000	9 404	6 596	10 ans
Materiel de transport	17 400	13 437	3 963	4 ans
Materiel bureau et info.	4 693	2 945	1 748	de 3 à 5 ans
TOTAL	52 993	28 516	24 477	

Etat des créances = 983 360

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	108 316		108 316
Actif circulant & charges d'avance	875 044	875 044	
TOTAL	983 360	875 044	108 316

Produits à recevoir par postes du bilan = 3 397

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 397
Disponibilités	
TOTAL	3 397

Charges constatées d'avance = 542

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	62408	16,02	1 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	62408	16,02	1 000 000

Etat des dettes = 4 883 376

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 546 413	882 507	2 988 820	675 086
Dettes financières diverses	159 844	159 844		
Fournisseurs	75 706	75 706		
Dettes fiscales & sociales	45 378	45 378		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	56 034	56 034		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 883 376	1 219 470	2 988 820	675 086

Charges à payer par postes du bilan = 39 271

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	4 085
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	22 800
Dettes fiscales & sociales	12 386
Autres dettes	
TOTAL	39 271

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 194 003**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	194 003	100,00 %
TOTAL	194 003	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	7 000

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 3 397

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.rrr a obtenir(409800000) Produits a recevoir(468700000)	2 842 554
TOTAL	3 397

Charges constatées d'avance = 542

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000000)	542
TOTAL	542

Charges à payer = 39 271

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus s/emprunt(168810000)	4 085
TOTAL	4 085

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fnp(408100000)	22 800
TOTAL	22 800

Dettes fiscales et sociales	Montant
Cotisations tns mme polier a (428600000) Organismes sociaux - charges a payer et produits a recevoir(438000000) Etat charges a payer(448600000)	10 088 1 217 1 081
TOTAL	12 386

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	624 080
b) Nombre d'actions émises	62 408	62 408	62 408	62 408	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	194 003	164 000	176 400	181 793	164 400
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	712 916	882 111	180 451	183 376	276 778
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	712 916	882 111	180 451	183 376	276 778
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	703 672	875 784	173 913	180 800	274 248
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	11	14	3	3	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	11	14	3	3	
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	42 358	72 432	69 424	60 432	60 432
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	111 025	78 991	57 236	54 770	56 327

Observations complémentaires

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
A VOTRE SERVICE	10 000	367 415	100	632 000	632 000			1 677 292	13 991	
AAD 17	7 500	214 938	100	375 280	375 280			1 054 630	-21 216	
AAD33	2 000	25 797	100	80 000	80 000			796 565	79 147	80 000
ABX GUYENNE	5 000	26 036	100	175 955	175 955			1 106 031	17 260	30 000
AIDIA	7 500	23 162	100	450 000	450 000			973 834	-35 873	
AMP	30 000	10 175	100	537 988	537 988			472 526	41 300	78 000
AZUR PROPRETE	7 625	101 896	100	670 567	670 567			572 640	62 625	81 000
DOMA VITAE	10 000	1 562	100	268 173	268 173			995 002	57 210	80 000
NEEXT 17	2 500	2 518	100	2 500	2 500			918 138	54 609	
PINK NETTOYAGE	5 000	57 763	100	654 158	654 158			752 139	7 786	
PNP 17	1 000	279 603	100	45 000	45 000			1 523 765	-93 329	
PNP 64	1 000	143	100	1 000	1 000			60 555	7 641	10 000
PROPRETE & SERVICES AUX BATIMENTS	15 000	90 846	100	784 341	784 341			580 428	11 925	80 000
PRONETT	36 000	60 935	100	1 306 278	1 306 278			1 826 058	96 605	155 000
SUD OCEANE	7 622	62 202	100	251 210	251 210			82 792	36 676	48 000
RE-NETT	2 500	4 614	100	2 500	2 500			705 841	87 044	
S.E.E.P	7 622	90 521	100	556 035	556 035			863 876	116 207	200 000
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
GUEST ADOM BIARTIZ	1 000		50	850	850			34 142	-40 805	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires